

# PROTOCOLE D'UTILISATION DE LA SALLE HENRI POINT POUR LES ETUDIANTS DE VETAGRO SUP

Evénements exceptionnels, Thèses

Je soussigné(e), ....., Promotion : .....

N° tél. : ....., demande l'occupation de la salle Henri Point pour la soirée du  
...../...../20..., à l'occasion de .....

***L'utilisation de la salle Henri Point pour les thèses se fait en dernier recours, i.e. si la salle de repos et la salle de pot de thèse sont déjà réservées, ou trop petites.***

Je m'engage à respecter les consignes d'utilisation de cette salle, à savoir :

- Le protocole doit être signé **15 jours** avant la date d'utilisation de la salle.
- La capacité de la salle Henri Point est limitée à **236 personnes**.
- **Non-utilisation de la sonorisation de la salle**
- Modération dans le volume sonore du système hi-fi utilisé (les voisins immédiats ne devant pas être dérangés par la musique)
- En cas de souci majeur au cours de la soirée, vous pouvez contacter la loge de l'école au 04.78.87.25.25
- Limitation de tout débordement à l'extérieur de la salle
- **Nettoyage** de la salle et **nettoyage des abords de la salle**.
- Fin de la soirée à **2h00**
- **Réparation des dégâts** éventuellement occasionnés lors de cette soirée, en l'absence de réparation sous 15 jours, nous ferons intervenir une société pour les effectuer et la facture sera adressée au responsable de la soirée.

Je m'engage également à verser une **caution de 200 €** à l'ordre du **Cercle Bourgelat**, ceci afin de compenser d'éventuels dégâts de la salle Henri Point. Il sera demandé un complément en cas de dégradation dépassant le montant de la caution.

Enfin, conjointement à ce document, j'ai pris soin de fournir une **liste des invités** participant à la soirée.

**En cas de problèmes, je serai tenu personnellement responsable devant le Cercle Bourgelat, la direction du CROUS et de VetAgro Sup.**

Fait à Marcy-l'Etoile, le ..../..../20...

le Directeur

le Président du Cercle

le VPF

le demandeur de VetAgro Sup